Claire Lebrun

NICOLE ORESME, OU LA NAISSANCE D'UNE LEXICOGRAPHIE SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

Affirmant qu'on pouvait traduire les écrits scientifiques en d'autres langues que le latin, Nicole Oresme entreprend la traduction en français des écrits d'Aristote.

Quand, en pleine guerre de Cent ans, le maladif Charles V monta sur le trône, rien ne laissait présager qu'il passerait à l'histoire comme l'un des plus grands souverains de la France médiévale (1364-1380). Charles dit le Sage comprit qu'un monarque ne devait plus s'illustrer par sa bravoure sur les champs de bataille, mais par de sages décisions et une habile diplomatie. L'instruction du roi et de son entourage devenait alors une absolue nécessité. Certes la maxime *Rex illiteratus quasi asinus coronatus*, le roi ignorant est pareil à un âne couronné, formulée deux siècles plus tôt par Jean de Salisbury, était devenue un lieu commun à la fin du XIVe siècle. Mais Charles V fut le premier à oser envisager une transmission des connaissances en français, à dissocier le savoir de sa langue traditionnelle : le latin ecclésiastique et universitaire. Il eut l'idée d'une bibliothèque d'État, le Cabinet du Louvre. Par ce geste politique décisif, le pouvoir royal s'appropriait les Autorités de la pensée médiévale : Pères de l'Église, philosophes, historiens, juristes. Pour «baillier en françois les sciences et les arts», Charles s'adjoignit les services d'une équipe de traducteurs, parmi lesquels le plus grand savant de l'époque : Nicole Oresme.

Un boursier devenu conseiller du roi

Né en Normandie vers 1325, d'une famille paysanne, Nicole Oresme fit ses études au Collège de Navarre, réservé aux étudiants pauvres. Nommé Grand maître du même collège dès l'obtention du doctorat en théologie, il se consacra d'abord à des traités de mathématiques et de philosophie en latin. Il fréquenta la cour et sut gagner la confiance de Jean II, qui lui demanda de trouver une solution à l'effondrement de la monnaie. Le théologien répondit

par un traité latin, qu'il traduisit lui-même en français : *Traictié de la Monnoie*. Précepteur du dauphin Charles, il devint chapelain du jeune roi et membre de son conseil. Sans doute l'un des instigateurs de l'entreprise de traduction des Autorités, il se vit confier une mission réputée impossible : traduire Aristote en français!

De l'Aristote latin à l'Aristote français

Dans le corpus des Autorités gréco-latines, Aristote occupait depuis le XIIIe siècle une place centrale. Le commentaire de son oeuvre par le savant arabe Averroès, enseigné à Paris par Siger de Brabant, avait ébranlé la Sorbonne. Le pape avait alors demandé à Thomas d'Aquin de se pencher sur les écrits du philosophe. Thomas, qui ne connaissait pas le grec, avait proposé comme traducteur un confrère helléniste, ancien archevêque de Corinthe, Guillaume de Moerbeke. Muni de ses traductions, il effectua une synthèse de la doctrine chrétienne et de la pensée aristotélicienne. Le XIIIe siècle fut donc le siècle de l'Aristote latin. Le XIVe serait celui de l'Aristote français.

Pour le XIVe siècle, Aristote représentait l'auteur antique le plus prestigieux mais le plus difficile. La traduction de Guillaume de Moerbeke, si littérale qu'elle en devenait obscure, n'était pas étrangère à cette perception. Oresme consacra une dizaine d'années au travail de *translacion*. L'*Éthique à Nicomaque* fut terminée en 1370. Suivirent la *Politique* et l'*Économique* (1372) et *Le Livre du Ciel* (1377). Le goût prononcé de Charles V pour l'astrologie peut expliquer le choix de ce dernier texte parmi les écrits scientifiques d'Aristote. Maître Oresme avait sans doute d'autres visées. Sa traduction, accompagnée d'une critique du système aristotélicien, constitue un précieux témoignage sur la pensée scientifique de son temps. Le mathématicien y livre ses réflexions sur la pluralité des mondes et sur la rotation de la terre.

La traduction d'Oresme est le premier essai de traduction d'Aristote dans une langue vernaculaire occidentale. Oresme, qui croit en la perfectibilité des langues, récuse l'idée reçue que le latin est la seule langue apte à véhiculer des

idées complexes; un temps fut, écrit-il, où «grec estoit en resgart de latin quant as Romains si comme est maintenant latin en regard de francois quant a nous». Dans un pari audacieux, le traducteur et son commanditaire royal affirmaient la traduisibilité d'oeuvres scientifiques en français, la possibilité de la transmission du savoir par une autre voie que le cursus universitaire en latin scolastique.

Nicole Oresme lexicographe

Comme ses collègues médiévaux, Nicole Oresme fait le constat de la pauvreté du lexique français. Il perçoit la nécessité d'un vocabulaire technique, de «mos propres à tel art ou a tele science». Dans la préface de l'*Éthique*, il donne comme exemple d'inadéquation des termes courants les problèmes de traduction posés par : *homo est animal* et *mulier est homo*, qui ne peuvent se rendre par : «homme est beste» et «femme est homme». Oresme n'hésite pas à forger des termes «fors ou estranges» dont il donne la définition dans un glossaire : *coïncider, demagogue, technique*. Il est servi dans son entreprise par un esprit clair, porté à la classification. Sa traduction prétend offrir un texte «exposé diligeamment et mis de obscurité en clarté».

Pour aider le lecteur à assimiler les nouveaux vocables, Oresme utilise, en plus du glossaire, les habituels binômes synonymiques -- le mot nouveau, calque du latin, suivi d'une approximation : «magnitude ou grandeur» -- et l'iconographie. La *Politique* est illustrée d'enluminures représentant les bons types de gouvernement : *Royaume, Aristocratie, Tymocratie* et les mauvais : *Tyrannie, Olygarchie* et *Démocratie!*

Une nouvelle figure d'intellectuel

Avec Nicole Oresme se dessine une nouvelle figure d'intellectuel, plus proche du Louvre que de la Sorbonne, chez qui la traduction, les gloses qu'elle suscite, et la rédaction bilingue sont le point de départ de la réflexion politique, philosophique ou scientifique. Dans la *Politique*, il propose des modèles audacieux pour son temps, jugeant que le pouvoir du roi est moindre

que celui des sujets réunis. Cette traduction semble avoir eu des répercussions immédiates sur l'exercice de la royauté : l'élection du chancelier du roi par le conseil, innovation du règne de Charles V, n'entre-t-elle pas en vigueur l'année de sa parution?

Les écrits d'Oresme ont été redécouverts par les chercheurs de diverses disciplines : histoire des sciences, des idées politiques, de l'économie, et bien sûr, de la langue française. Oresme est en effet l'un des plus prolifiques lexicographes français, après Rabelais et Victor Hugo. Certaines de ses créations : démocratie, aristocratie, tyrannie, seront redécouvertes, après une longue éclipse, au Siècle des lumières!

Source : Ce portrait a été publié dans la revue *Circuit* (n° 659, 1998, p. 22-23) de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec dans la chronique «Pages d'histoire» dirigée par Pierre Cloutier. Claire Lebrun est professeur au Département d'études française de l'Université Concordia.